



BAnQ

BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

La Déclaration des bibliothèques québécoises **Un projet rassembleur**

Christiane Barbe, présidente-directrice générale de BAnQ et
présidente de la Table permanente de concertation des
bibliothèques québécoises

11 mars 2016

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Plan

- Introduction
- La Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises
- La *Déclaration des bibliothèques québécoises*

Introduction

- Quelques statistiques sur les bibliothèques

La Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises

Liste des membres :

- Association des bibliothèques publiques du Québec
- Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation
- Association pour la promotion des services documentaires scolaires
- Bureau de la coopération interuniversitaire
- Centre de services partagés du Québec
- Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
- Fédération des commissions scolaires du Québec
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec
- Réseau BIBLIO du Québec
- Union des municipalités du Québec

Les réalisations de la Table, de 2002 à 2016

- La Table et ses recommandations
- Trois exemples de réponses des milieux documentaires

La Déclaration des bibliothèques québécoises

- Sa raison d'être
- La démarche
- Les grandes sections

La Déclaration des bibliothèques québécoises

Élaborée par la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises

La bibliothèque est un bien collectif et un lieu où se développe une relation aux savoirs faite d'exploration, d'échange, de connaissances, de culture et d'enrichissement.

En fournissant le lieu, les ressources et le personnel apte à les soutenir, la bibliothèque permet à tous les individus, tout au long de leur vie et peu importe leur âge, leur statut social, et leur provenance, de se former et de combler leurs besoins de connaissances, d'information et de perfectionnement. La bibliothèque est au cœur de la vie des gens.

Qu'elle soit publique, en milieu professionnel ou d'enseignement, la bibliothèque occupe une place fondamentale dans sa communauté et elle agit comme force motrice de développement social, économique et culturel. Elle est cette porte toujours accessible et ouverte sur le monde.

Comme le proclame l'UNESCO, la raison d'être de la bibliothèque est d'assurer un « accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information », notamment grâce à la gratuité.

(...)

La Déclaration des bibliothèques québécoises

Carrefour d'accès à l'information, à la documentation et à la culture

La bibliothèque est le lieu par excellence où l'accès aux ressources documentaires et culturelles se fait librement et sans discrimination. Cette accessibilité découle des activités d'organisation, de traitement et de structuration de l'information qui sont propres à l'expertise technique et professionnelle du personnel qualifié. Elle permet aux individus de s'informer et de se perfectionner selon leurs intérêts et leurs objectifs.

La bibliothèque outille, rend accessible et diffuse le savoir afin que les usagers puissent développer des compétences en recherche et en évaluation de l'information. Ces compétences leur sont aussi utiles dans l'exercice de leurs droits démocratiques et peuvent les aider à jouer un rôle actif au sein de leur communauté.

Centre d'apprentissage et de soutien à la recherche

La bibliothèque, qu'elle soit publique, en milieu professionnel ou d'enseignement est un centre d'apprentissage incontournable pour quiconque souhaite enrichir son parcours et développer ses compétences.

Quelle que soit la nature des apprentissages à faire dans les différentes étapes de la vie, la bibliothèque contribue à la formation des individus et à la réalisation de leurs objectifs, par un accompagnement professionnel adapté. Elle s'articule et se développe en fonction des besoins spécifiques de ses usagers.

(...)

La Déclaration des bibliothèques québécoises

Espace d'appropriation et d'usage technologiques

La médiation numérique est au cœur des services de la bibliothèque, que ce soit par la formation aux outils technologiques ou par la mise à la disposition d'outils et de ressources documentaires numériques. Ainsi, elle contribue à réduire la fracture numérique et favorise l'acquisition de compétences technologiques.

De plus, grâce aux technologies, la bibliothèque étend son accès et propose des services à distance. Elle rejoint ainsi ses usagers en tout temps et en tout lieu.

Levier socio-économique

La bibliothèque exerce une influence positive et directe sur les activités socio-économiques de son milieu.

La bibliothèque est un investissement collectif et social. En favorisant l'instruction, l'éducation, le perfectionnement et l'intégration sociale, elle contribue au développement des individus et de la société, notamment en étant un vecteur de réduction des inégalités.

Les bibliothèques affichent un retour sur investissement significatif, et ce, sur les plans économique, éducatif, social, culturel, professionnel. La bibliothèque contribue à former des individus plus aptes à participer à l'essor de leurs communautés.

(...)

La Déclaration des bibliothèques québécoises

Lieu de rencontre et d'échanges

La bibliothèque est un espace de vie ouvert, ludique et inclusif, un espace de socialisation, un lieu de travail collaboratif offrant des espaces pour échanger, enseigner, animer, former et favoriser la transmission et le partage d'information, de connaissances et d'apprentissages.

Elle est un lieu propice à l'enrichissement, à la découverte et à la créativité.

Lieu de médiation et de développement culturels

Par un développement de collections sans censure, qui favorise la liberté intellectuelle, la bibliothèque contribue au développement de la culture générale.

Elle diffuse et promeut différentes formes d'expression culturelle, contribue à l'éducation artistique et permet aux usagers d'explorer différentes formes d'expression créative. Elle met en valeur les ressources documentaires et culturelles, et ce, au bénéfice des créateurs d'ici et d'ailleurs.

Elle favorise un essor culturel harmonieux fondé sur l'apport des diverses communautés qui la fréquentent et l'enrichissent.

Finalement, elle peut conserver et donner accès au patrimoine documentaire et témoigner de l'histoire du milieu dans lequel elle s'inscrit.

La Déclaration des bibliothèques québécoises

- Le futur de la *Déclaration*



Des questions?
Des commentaires?

Merci de votre attention.

Région de Montréal :
514 873-1100

Sans frais, d'ailleurs au Québec :
1 800 363-9028

banq.qc.ca

Montréal

Grande Bibliothèque

475, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4

BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie

2275, rue Holt
Montréal (Québec) H2G 3H1

BAnQ Vieux-Montréal

535, avenue Viger Est
Montréal (Québec) H2L 2P3

Capitale-Nationale

BAnQ Québec

Pavillon Louis-Jacques-Casault
Campus de l'Université Laval
1055, avenue du Séminaire
Québec (Québec) G1V 4N1

BAnQ Gaspé

80, boulevard de Gaspé
Gaspé (Québec) G4X 1A9

BAnQ Gatineau

855, boulevard de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 8H9

BAnQ Rimouski

337, rue Moreault
Rimouski (Québec) G5L 1P4

BAnQ Rouyn-Noranda

27, rue du Terminus Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P3

BAnQ Saguenay

930, rue Jacques-Cartier Est, bureau C-103
Saguenay (Québec) G7H 7K9

BAnQ Sept-Îles

700, boulevard Laure, bureau 190
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1

BAnQ Sherbrooke

225, rue Frontenac, bureau 401
Sherbrooke (Québec) J1H 1K1

BAnQ Trois-Rivières

225, rue des Forges, bureau 208
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 